

# Certificat d'Aptitude Professionnelle

## Maçon

Formation : 2 ans

Admission après une 3<sup>ème</sup> collège.

Horaires hebdomadaires au lycée

- ▶ Enseignement Professionnel : 19h00
- ▶ Enseignement Général : 12h00
- ▶ Formation en entreprise : 14 semaines

Le titulaire de ce diplôme exerce des travaux de maçonnerie dans une entreprise de bâtiment, principalement dans le domaine du gros œuvre.

Il réalise des éléments d'ouvrages, essentiellement porteurs ou de remplissage, à partir de composants industrialisés assemblés par des produits liants (colles, mortier et bétons). Par exemple : des briques en terre cuite, des poutrelles, des boisseaux pour les conduits de fumées. Il réalise aussi des revêtements au sol ou sur les murs pour assurer leur étanchéité, mais aussi des ouvrages en béton armé (maisons individuelles ou petits immeubles) à partir de coffrages et d'armatures métalliques...

Après le CAP :

- ▶ Insertion dans le milieu professionnel
- ▶ CAP Carreleur mosaïste
- ▶ CAP Métiers du plâtre et de l'isolation
- ▶ Bac Pro Interventions sur le patrimoine bâti option maçonnerie
- ▶ Bac Pro Technicien du Bâtiment : Organisation et Réalisation du Gros Œuvre (au Lycée Denis Diderot)
- ▶ Bac Pro Travaux Publics
- ▶ BP Maçon
- ▶ BP Métiers de la piscine
- ▶ BP Métiers du plâtre et de l'isolation